

MAG ECO



LE MAG ECO DU CSEC AIR FRANCE

— n°3 JANVIER 2020 —



Bureau du CSEC Air France

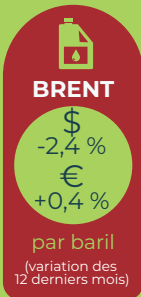
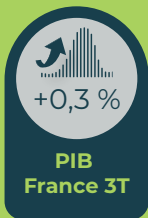
Julie Johnston (CFE-CGC) – Secrétaire Générale
Patrick Macé (CFE-CGC) – Secrétaire Général Adjoint

Ce troisième numéro du Mag Eco marque le début de l'année 2020, durant laquelle, **nous souhaitons continuer à vous éclairer sur des sujets d'actualités importants pour la Compagnie**. Comme vous le savez, le CSEC Air France regroupe deux champs d'actions : les activités sociales et de loisirs ainsi que des missions économiques au service de vos intérêts. Dans le Mag Voyage, vous retrouverez un éventail de nos produits et offres partenaires pour l'été 2020, **afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous de partir en vacances**. Pour accompagner ce Mag Voyage, nous avons décidé de publier dans le Mag Eco, consacré à la mission d'informations économiques auprès des salariés, un dossier sur les mutations du secteur du tourisme. En effet, **ce secteur en croissance, générant plus de 10 % de l'activité mondiale, est crucial pour notre économie**. L'Europe reste la première destination concentrant plus de la moitié des arrivées mondiales et la France y joue un rôle majeur. Les loisirs sont au cœur des intérêts **des touristes, qui privilégient de plus en plus le transport aérien** pour se rendre sur leur destination. Les comportements évoluent également avec l'utilisation des outils digitaux et « Online Tourism Agencies » qui sont venus bouleverser les acteurs traditionnels présents sur le secteur. **A notre échelle, il est primordial de prendre en compte les grandes tendances du marché du tourisme**, d'une part, afin de vous proposer une offre qui répond toujours plus à vos attentes, d'autre part, pour moderniser et renforcer notre organisation interne. Un autre élément capital est **la prise en compte de l'impact environnemental des activités du tourisme et du transport dans nos plans d'actions**.

Dans un autre registre, retrouvez également **la rubrique Vie de la Session qui revient sur les temps forts du calendrier concernant les commissions et sessions au niveau central**. Cette fin d'année a été l'occasion de présenter les actions menées depuis mai 2019 et nos ambitions pour le CSEC, avec au cœur de nos préoccupations, l'offre d'un service de qualité aux salariés d'Air France.

Le début d'année s'annonce particulièrement riche avec **les principaux thèmes d'informations et consultations obligatoires sur les actions importantes de la compagnie Air France** : les orientations stratégiques et la GPEC associée, la situation économique et financière de l'entreprise et la politique sociale. **Le bureau et l'ensemble des élus seront très vigilants quant aux annonces de la Direction** et n'hésiteront pas à mobiliser des experts sur les sujets nécessaires pour les accompagner dans leurs missions de défenses de vos intérêts. Retrouvez l'ensemble de ces informations dans le prochain numéro du Mag Eco disponible uniquement en version numérique. N'hésitez pas à vous abonner à ce trimestriel sur le site Panoram@. **Bonne lecture à tous !**

CONJONCTURE



Monde

1 403 millions / +6%
arrivées touristiques

1 448 milliards USD / +4%
recettes touristiques

Exportations du tourisme international (recettes touristiques + transport)

Amériques

217 millions / +3%
arrivées touristiques

333 milliards USD / +3%
recettes touristiques

Afrique

67 millions / +7%
arrivées touristiques

38,5 milliards USD / +1%
recettes touristiques

Europe

713 millions / +6%
arrivées touristiques

571 milliards USD / +5%
recettes touristiques

Asie Pacifique

345 millions / +4%
arrivées touristiques

433 milliards USD / +7%
recettes touristiques

Moyen-Orient

60 millions / +4%
arrivées touristiques

73 milliards USD / +3%
recettes touristiques

Les évolutions du marché du tourisme

Le marché du tourisme mondial

Le poids du tourisme dans le PIB mondial en 2019 est de 9 000 milliards de dollars générant plus de 10 % de l'activité mondiale. Ce secteur contribue à plus de 319 millions d'emplois et a été responsable d'un emploi sur 4 créé ces 5 dernières années dans le monde¹. Avec des augmentations autour de 4 % par an depuis 9 années consécutives, **ce secteur progresse à une vitesse supérieure à la croissance économique mondiale**. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), 1,4 milliard de voyageurs a traversé une frontière en 2018. La même année les recettes touristiques s'élèvent à 1,448 milliard : hébergement, transports, nourriture, boissons, divertissements...

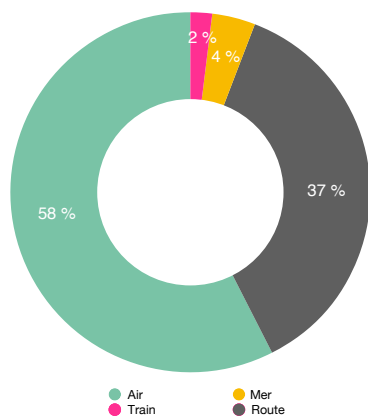
Si toutes les régions ont bénéficié de cette croissance, **l'Europe reste la première destination concentrant 51 % des arrivées mondiales**. L'Europe du Sud et de la Méditerranée est en progression. La Turquie poursuit sa reprise ainsi que la Grèce bénéficiant d'une meilleure connectivité aérienne pendant les mois hors saison². L'Asie et le Pacifique enregistrent une forte croissance des recettes tandis que le marché américain connaît une stabilité. Selon le cabinet Deloitte³, le Moyen-Orient poursuit son redressement, avec une croissance de 10 % soit 64 millions de touristes ainsi que l'Afrique qui enregistre 67 millions d'arrivées.

Selon les premiers chiffres 2019⁴, la croissance ralentit légèrement tout en restant conforme aux tendances historiques et aux prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme. **Les touristes voyagent de plus en plus pour les loisirs et une grande majorité choisit les airs pour se rendre sur leur destination**. La part du transport aérien a progressé de 12 % depuis 2000 tandis que celle des transports terrestres a diminué de 10 %. Sur les 11 premiers mois 2019, le trafic des aéroports de Paris augmente de 2,8 % soit près de 99,9 millions de passagers et enregistre une hausse de 8,1% du nombre de passagers en correspondance.

Avec plus de 90 millions de visiteurs estimés en 2019, **la France maintient sa première place des destinations touristiques mondiales en nombre d'arrivées de touristes**. Les marchés européens représentent environ 80 % des arrivées internationales en France. De plus, 2019 a été une année « favorable au marché événementiel, avec des grands événements attendus tels que la Coupe du monde de football, le 75^e anniversaire du débarquement en Normandie et par exemple l'Armada de Rouen »⁵. Les Entreprises du Voyage (EDV) constataient une hausse des réservations de l'ordre de 7 % pour la période estivale. Selon Phocuswright, le marché global des ventes de voyages en France devrait peser 48,5 milliards d'euros en 2021.

Modes de transport
(en parts de marché)

Source: World Tourism Organization (UNWTO) - 2018



Spécificités des voyageurs français

Selon l'enquête Europ Assistance Ipsos « Les vacances d'été 2019 », **les français se placent en tête des voyageurs européens avec une durée moyenne de 2 semaines de vacances en été. La France a le taux de vacances dans le pays de résidence le plus élevé d'Europe** et de l'ensemble des pays interrogés dans cette étude. En effet, en été 2019, elle était la destination de 56 % des vacanciers ce qui en fait la destination privilégiée des français. La destination estivale phare reste la plage, la mer et le littoral. Mais les français plébiscitent de plus en plus la campagne qui obtient 24 % (+3 pts par rapport à 2018) et la montagne avec 23 % (+5 pts). Ensuite, les français apprécient l'Espagne (16 %), l'Italie (10 %) et le Portugal (7 %). Cette tendance se retrouve à notre niveau, 60 % des vacanciers qui partent avec le CSEC privilégient la France avec les régions PACA, Nouvelle Aquitaine et Bretagne. Pour 2020, notre offre se développe vers plus de séjours en plein air avec un bon standard de confort mais aussi des résidences clubs à l'étranger. Notre offre s'oriente notamment au niveau européen vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Toujours selon l'étude Europ Assistance Ipsos⁶, le budget moyen d'un foyer français pour les vacances d'été s'élève à 2 201 € soit une augmentation de 10 % par rapport à 2018. Au niveau européen, le budget est de 2 019 € avec par exemple 1 798 € pour l'Espagne (+8 %) et 2 467€ pour l'Allemagne (+4 %).

Au niveau du CSEC, nous comptons près de 23 400 participants pour 2019 soit 7 280 dossiers et nous espérons permettre à encore plus d'agents de profiter des vacances pour cette année 2020. Cet été la subvention augmente dès le tarif de base T1, de 10% à 20%, sur notre programme Vacances Adultes subventionnés hors patrimoine. A cela s'ajoute une enveloppe d'environ 300 000 € destinée à améliorer notre offre subventionnée immédiate permettant notamment aux salariés de partir en dehors des périodes de vacances scolaires. En 2019, le budget moyen au niveau des départs avec le CSEC est d'environ 1 150 € dépensés par agent pour les Vacances Adultes de 7 jours et plus.

Les voyageurs s'emparent du digital

Une tendance s'installe, **les voyageurs français préparent de plus en plus leurs voyages ou courts séjours en ligne**. Au premier trimestre 2019, la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad) estime que les ventes en ligne de voyages ont progressé de 5 % (+9 % en 2018 et +13 % en 2017). Sur la même période, le volume d'affaires des agences de voyages on et offline a augmenté de 4 %⁷. Avec une augmentation spectaculaire du chiffre d'affaires de 22 %, **les smartphones et tablettes tirent la croissance**. Selon la Fevad, les commandes sur mobiles pourraient dépasser les achats sur ordinateur dès 2021. Si le taux de recherche sur mobile progresse fortement, les taux d'abandon sur ce support sont près de 50 % supérieurs aux tablettes. Cette différence s'explique par le **faible taux de transformation entre visites et réservations sur mobile**.

Selon Phocuswright, Booking.com représente 40 % des ventes réalisées par les « Online Tourism Agencies » (OTAs). Le taux de pénétration en ligne devrait ainsi grimper à 47 % en 2021, contre 43 % l'an passé. **Le tourisme et les nouvelles technologies sont aujourd'hui fortement interconnectés**. La préparation, l'organisation et la réservation des voyages se fait par internet et les échanges d'informations entre internautes sont de plus en plus courants. Il ressort de l'enquête Europ Assistance Ipsos que les avis publiés par les autres voyageurs sont surtout pris en compte par les plus jeunes et les vacanciers voyageant entre amis (4 personnes sur 10). Ces évolutions des comportements de voyage transforment les approches traditionnelles et amènent à redéfinir les modèles de développement et d'exploitation. C'est dans cet esprit que **le CSEC a lancé Hello, sa plateforme à destination de toutes les populations Air France sur l'ensemble de l'année** qui propose des offres Tour Opérateur complémentaires à Panoram@ avec des remises et promos fournisseurs. Le CSEC met des offres en avant tous les 15 jours selon les thématiques et les périodes. De nombreuses formules sont disponibles avec et sans transport, les affectations sont immédiates selon les disponibilités des tours opérateurs. Ces offres sont sélectionnées avec soin par nos équipes qui prennent constamment en compte les retours et avis des voyageurs.

La préoccupation environnementale se confirme

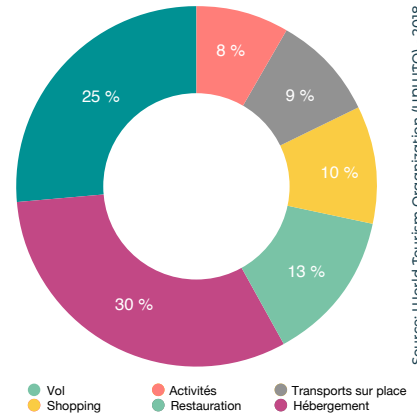
Les français prennent de plus en plus l'empreinte environnementale en considération lorsqu'ils voyagent. Si les taux divergent sur plusieurs études, elles confirment toutes la tendance à la hausse de la prise en compte de l'impact environnemental. Toujours selon l'enquête Europ Assistance Ipsos, 15 % des français ont déjà fait du « tourisme écologique », c'est à dire centré sur la découverte et le respect de la nature en évitant les activités touristiques polluantes. **Près de 4 français sur 10 s'intéressent à la dimension écologique du tourisme** et 16 % considèrent que l'empreinte carbone d'un voyage joue un rôle essentiel dans le choix de leur destination⁸.

Selon une étude du voyageur Lastminute.com réalisée auprès de **10 000 européens** sur leurs habitudes de voyage relayées par Air Journal, la prise en compte environnementale se traduit surtout par du « consommer local » pour les français. En effet, pour 77 % des français « manger local » est un levier majeur, contre 60 % des européens en moyenne. Dans le futur près d'un tiers des français « *privilégieront l'achat de produits locaux et artisanaux plutôt que d'aller dans une boutique de souvenirs « attrape touristes »*. Enfin, 18 % se disent prêt à faire appel à des agences locales pour organiser leur voyage plutôt que passer par un tour opérateur ou agence de voyage classique »⁹. De plus en plus de français cherchent également à éviter les baignades et partir dans des destinations hors sentiers battus.

Au vu du poids du secteur touristique dans le monde, **la prise en compte de son empreinte environnementale est fondamentale pour préserver notre planète**. De plus en plus de compagnies, dont Air France, ont notamment mis en place la possibilité de compenser ses émissions carbone grâce à la plantation d'arbres. Au vu des enjeux, de nombreux efforts restent à accomplir à tous les niveaux de la société. Il est d'ores et déjà possible pour chacun d'entre nous de proposer, développer et porter des projets avec des impacts sociaux positifs. Le CSEC propose des voyages solidaires comme à Madagascar au printemps 2020 à destination des jeunes pour favoriser l'échange et les rencontres à travers la participation à des projets locaux. Ce voyage se fait en partenariat avec l'association Grandir ailleurs et les missions sont créées en fonction des besoins sur le terrain. Un autre type de séjour est proposé aux jeunes, en Suède cette fois, privilégiant les modes de transports alternatifs en utilisant les transports en commun, le vélo, canoë et même en construisant un radeau afin de découvrir comment voyager autrement. Enfin, pour l'ensemble de nos séjours nous privilégions le travail et le relais avec des équipes au niveau local dans le respect des territoires. **Les comportements en voyages évoluent par les actions aux niveaux des entreprises et de la classe politique mais aussi par des gestes à l'échelle individuelle** tels que la limitation des déchets, l'utilisation de produits biologiques et le respect de la faune et flore qui nous entourent.

⁶ Baromètre vacances des Européens & des Américains étude IPSOS/EUROPE Assistance 19^{ème} édition - ⁷ Selon le baromètre d'entreprises du Voyage/ Gestour/Orchestra - ⁸ <https://www.resaconseil.com/tendances-e-tourisme-en-2016.html> - ⁹ <https://www.air-journal.fr>

Répartition du budget moyen des vacances d'un français en 2019



Temps forts du calendrier

En fin d'année 2019, **deux commissions centrales et une session ordinaire se sont tenues**. Le conseil d'administration a également répondu à l'avis du CSEC concernant le projet d'orientations stratégiques d'Air France et leurs conséquences sur la GPEC, ces éléments sont en cours d'analyse. La dernière session a été l'occasion pour le bureau du CSEC de présenter les actions menées depuis mai 2019, les orientations 2020 et ses ambitions. Un audit économique et organisationnel a été réalisé ainsi qu'une valorisation du patrimoine. Les ventes se poursuivent et **l'issue de la gestion de la dette s'annonce positive pour la fin du plan en 2023**. Des réunions de coordination mensuelles ont lieu avec les secrétaires de CSEC. Ce climat positif et de transparence permet d'assurer la pérennité du CSEC et de remplir au mieux ses missions économiques et sociales. A savoir de **développer une offre de loisir toujours plus adaptée aux salariés d'Air France tout en défendant leur intérêt au sein de la compagnie à travers le droit d'information et de consultation**. Concernant ce dernier, le début d'année s'annonce particulièrement riche avec **les principaux thèmes d'informations et consultations obligatoires sur les actions importantes de la compagnie Air France** : les orientations stratégiques et la GPEC associée, la situation économique et financière de l'entreprise et la politique sociale. **Selon les besoins, le CSEC se fera accompagner d'experts afin d'analyser au mieux les actions annoncées par la Direction**. Le prochain numéro du Mag Eco sera disponible uniquement en version numérique. N'hésitez pas à vous abonner à celui-ci sur le site Panoram@vous y trouverez une synthèse de ces différents sujets et des expertises.

10 décembre 2019 - Commission

La commission CSSCT Centrale a traité un point unique : la présentation des résultats SST du troisième trimestre 2019. En volume d'accidents du travail avec arrêt, le cumul à fin septembre est de +7,5 % au-dessus du calibrage pour l'année. La situation a dérivé pendant la période estivale. Les otalgies, troubles musculo-squelettiques (TMS) et chutes de plain-pied regroupent la majorité des AT. Une avancée concernant des semelles se développe et un test de bouchons d'oreille est en cours. Un groupe de travail est également mis en place pour traiter deux sujets : l'intervention des secours et la prise en charge en mission. Dans un premier temps, une communication de grande ampleur va être effectuée afin d'avoir les différents numéros à appeler par métier.

Concernant les temps d'intervention des secours, le dispositif à l'heure actuelle est complexe de part l'activité d'Air France. Il est nécessaire d'organiser et éclaircir ces moyens d'interventions.

10 décembre 2019 - Commission

Cette commission économique et production portait sur un point d'information en vue de la consultation en CSEC, sur le projet de transfert intragroupe des titres Transavia France. Ce transfert de 95,5 % des titres Transavia France de la Société Air France vers Air France Finance, filiale française à 100 % de la Société Air France se fera fin 2019. Ce projet présenté est interne au Groupe Air France et permet de résoudre une partie du problème des fonds propres d'Air France. Ce transfert n'a aucun impact organisationnel, de gouvernance et financier pour Transavia France et la Société Air France ni sur les parts détenues par Transavia Pays Bas.

19 décembre - Session ordinaire

Cette session affichait 5 points à l'ordre du jour. Le premier consistait en une information sur la politique commerciale. La recette unitaire suit une tendance à la baisse. Néanmoins, les recettes auxiliaires, constituées d'options payantes individualisées, permettent d'assurer un complément de chiffre d'affaires.

Concernant le projet de transfert intragroupe des titres Transavia France détenus par Air France auprès d'Air France Finance, les élus se sont majoritairement abstenus et deux ont voté POUR après de nombreux échanges.

Cette session a également été l'occasion pour la Direction d'informer sur l'introduction de la classe Business sur le Court-courrier. Les élus restent dubitatifs quant à la pertinence de l'impact économique de cette décision et sa mise en application.

Un point consistait en la restitution des résultats du questionnaire Safety Attitude. Réalisé avec l'assistance d'un institut spécialisé, ce diagnostic a permis d'évaluer notre culture de la sécurité. Ainsi une stratégie pourra être définie et les nouvelles pratiques permettront de fédérer autour d'une même culture de sécurité des vols. Enfin, le Bureau du CSEC a présenté un point d'étape à fin 2019 et ses perspectives 2020. La nomination suite à la démission du trésorier et du trésorier adjoint se fera lors de la prochaine session ordinaire.



Calendrier 2020

Commission conjointe 20/01/2020

Session ordinaire 30/01/2020

Commission conjointe 21/02/2020

Session ordinaire 27/02/2020

Retrouvez une synthèse du contenu de chaque Session sur csec.af > activités économiques > l'Éco de la Session

MAG ECO #3 - Janvier 2020

N° ISSN 2680-1590

CSEC Air France - Bâtiment Le Dôme - 8, rue de La Haye
BP 12691 Tremblay-en-France - 95725 Roissy Ch. de Gaulle Cedex
Directrice de la publication : Julie Johnston, Secrétaire Générale du CSEC AF
Formation / Rédaction : Camille Cussaguet, Jean-Pierre Bérenguier
Contact : analyseseco@csec.af
Conception & réalisation : Digital & Communication du CSEC AF
Photos : © Air France / © Istockphotos
Impression : Périgraphic